



## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mai et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 mai 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 29

Représentés : 5

Absents : 7

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

#### **N°2023/05/30/07 – Autorisation de signer un avenant n°2 au lot n° 1 du marché de travaux AMENAGEMENTS D'EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS relatif au plateau sportif à Montceaux**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique 2019, notamment les articles R2123-1-1°, R2123-4 et R2123-5 (procédures adaptées),

Vu la délibération n°2022/05/31/04 du 31 mai 2022 autorisant le Président à signer les lots n°1 et 2 du marché de travaux pour l'aménagement d'équipements sportifs extérieurs,

Vu la délibération n°2022/09/27/11 du 27 septembre 2022, autorisant le Président à signer un avenant n°1 au lot n°1 (tranche ferme, création d'une piste d'athlétisme à St-Didier-sur-Chalaronne),

Vu la délibération n°2022/12/13/10 du 13 décembre 2022, autorisant le Président à signer un avenant n°1 au lot n°2 (tranche ferme, aménagement d'un skate park en béton situé sur la commune de St Didier s/Chalaronne),

M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président, propose au conseil communautaire d'autoriser la signature d'un avenant n°2 au lot n°1 du marché de travaux, qui porte sur l'aménagement de deux pistes d'athlétisme situées sur les communes de Montceaux et de Saint-Didier-sur-Chalaronne,

Cet avenant est nécessaire afin d'adapter les travaux initiaux d'aménagements au regard de l'évolution du chantier sur le site de Montceaux (création d'un plateau sportif), correspondant à l'exécution de la tranche optionnelle 2 du lot n°1.

Les modifications portent notamment sur le trajet de l'allée d'accès (conformité aux normes PMR), l'agrandissement de la zone de stockage, le local de rangement (plus grand et préfabriqué), l'ajout d'une borne fontaine, l'aire de réception du saut en longueur (emprise rectangulaire), l'inclusion des talus Nord et Est et le choix d'un abri en acier galvanisé de 19,25m<sup>2</sup>.

Toutes ces modifications génèrent des modifications dans les quantités initialement prévues ainsi que l'établissement de prix nouveaux, mais les plus-values et moins-values s'équilibrent et le montant final de la tranche optionnelle 2 reste le même.

Pour rappel, le lot n°1 comprend une tranche ferme (avec avenant n°1) et une tranche optionnelle affermie (sachant qu'il avait été décidé de ne pas affermir les autres tranches optionnelles), décomposées comme suit :

| LOT 1                 | DESIGNATION   | Montant       | Affermissement de la tranche optionnelle |
|-----------------------|---|---------------|--|
| Tranche ferme         | Création d'une piste d'athlétisme à St Didier sur Chalaronne<br>Avenant n°1 | 517 220,00 €  | /  |
|                       |   | - 10 203,17 € |  |
| Tranche optionnelle 2 | Création d'un plateau sportif polyvalent à Montceaux                        | 529 755,60 €  | Tranche affermie par OS du 14/02/2023    |

Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer un avenant n°1 à la tranche ferme du lot n°1 du marché de travaux

| Lot n° | Désignation   | Attributaire            | Tranche  | Montant initial H.T. | Montant H.T. avenant                | NOUVEAU MONTANT H.T.  | % d'écart      |
|--------|---|-------------------------|--|----------------------|-------------------------------------|-----------------------|----------------|
| 1      | AMENAGEMENT DE DEUX PISTES D'ATHLETISME SITUEES SUR LES COMMUNES DE MONTCEAUX ET DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE | PARCS ET SPORTS SCOP SA | <b>Tranche ferme –</b><br>Création d'une piste d'athlétisme à St Didier sur Chalaronne | 517 220,00 €         | <b>Avenant n°1</b><br>- 10 203,17 € | <b>507 016,83 €</b>   | - 1,97%        |
|        |   |                         | <b>Tranche optionnelle 2</b><br>Création d'un plateau sportif polyvalent à Montceaux   | 529 755,60 €         | <b>Avenant n°2</b><br>0 €           | <b>529 755,60 €</b>   | 0%             |
|        |   |                         | <b>TOTAL Lot n°1</b>   | 1 046 975,60 €       | - 10 203,17 €                       | <b>1 036 772,43 €</b> | - <b>0,97%</b> |

**PRECISE** que le montant global du marché de travaux pour les 2 lots est ainsi maintenu à 1 142 285,69 € HT soit 1 370 742,83 € TTC (Montant offre de base + affermissement tranche optionnelle 2 du Lot 1 + avenants n° 1 et 2 Lot 1 et avenant n° 1 au lot 2) *au lieu du montant initial de 1 148 975,60 € HT, soit une diminution de -0,58 % par rapport au montant initial.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 30 mai 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le  
De la publication sur le site internet le  
Et de la notification du marché le  
Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX